



## Arnaque pompe à chaleur

-----  
Par Ninus03

Bonjour voilà j'ai besoin de vos conseils pour savoir les démarches que je dois faire face à ma situation. J'ai acheté une maison et j'ai voulu y installer une pompe à chaleur . Un homme de H2E france est venu chez moi pour m'informer et voir si je serais éligible aux aides de l'état. Comme c'était juste pour renseigné je lui ai montré des papiers qu'il me demandait et qu'il a pris en photo . J'ai écouté tout ce qu'il m'a dit pour voir si oui ou non j'allais en mettre 1 . 1 semaine après je reçois un appel comme quoi je suis éligible et qu'ils viendraient l'installer dans 3 jours .. une installation plus que merdique on m'a dit que quelqu'un passerait pour vérifier l'installation mais j'ai jamais eu personne. On m'a dit que je serais éligible à 4000euros d'aide je ne les ai jamais eu . Je me retrouve avec un papier écrit au crayon de bois en signe de bon de commande avec des numéros qui n'existent pas et je n'ai jamais eu le droit à un droit de rétractation . L'hiver passe je n'ai pas eu de soucis cette été vu la chaleur je décide de mettre ma climatisation et au final j'ai une fuite . Je décide d'appeler le numéro SAV que l'on a donné impossible d'avoir quelqu'un personne ne réponds. J'appelle le mec qui est venu nous démarcher il ne répond pas ou raccroche à mon nez.

A l'heure d'aujourd'hui j'ai un crédit qui va commencer je n'ai pas d'aide personne vient réparer ma pompe je ne sais plus quoi faire :/

Merci pour votre lecture

-----  
Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Il y a beaucoup d'arnaques de ce genre, malheureusement.

Il faudra vous armer de patience, mais vous ne pouvez pas vous défendre seul.

Voyez rapidement un avocat spécialiste.